

II

Dr. ZOFJA DASZYŃSKA-GOLIŃSKA

Professeur à l'Université Libre de Varsovie

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN POLOGNE À L'ÉPOQUE
DES PARTAGES (1816—1914)

Odbitka z dzieła zbiorowego: „La Pologne au VII-e Congrès International
des Sciences Historiques”

VARSOVIE
SOCIÉTÉ POLONAISE D'HISTOIRE
1933

Biblioteka Jagiellońska



1002841821

Alfa Nr 1445/83



Dr. ZOFJA DASZYŃSKA-GOLIŃSKA

Professeur à l'Université Libre de Varsovie

L'accroissement de la population en Pologne à l'époque des partages (1816—1914).

L'état et l'évolution de la population d'un pays dépend de deux facteurs, à savoir:

- 1) La composition ethnique de cette population, sa vigueur physique et morale, ses moeurs et sa religion;
- 2) La richesse du sol, le niveau et les progrès des revenus et des salaires, le caractère agraire ou industriel du pays, en un mot, la situation économique du pays et de ses citoyens.

Le mouvement naturel et total de la population se ressent des changements survenus dans la situation économique et politique du pays, changements qui influent sur les conditions de la vie des individus et des familles. Les facteurs de la première série présentent un élément plus stable. La deuxième série, celle de la situation économique et du bien-être des citoyens, subit des changements plus nombreux qui se reflètent dans le jeu des phénomènes démographiques.

Il serait intéressant d'étudier l'influence de l'élément politique, c'est-à-dire, de la constitution du pays, de ses lois, de sa civilisation, sur le développement de la population. Une étude exacte est très difficile, vu les nombreux et différents facteurs qu'il faudrait examiner. La même population étant exposée à un nouveau régime, c'est-à-dire, asservie par un autre Etat, surtout par un Etat ennemi, un changement de sa composition et du développement des facteurs démographiques est probable.

Dans l'esquisse nécessairement restreinte que je présente ici, j'espère poser le problème se rapportant au phénomène capital de l'accroissement de la population et de sa composition ethnique et y donner quelque réponse.

En raison de ses démembrements et du sort tragique qu'ont subi ses citoyens, la Pologne présente un terrain unique pour

cette étude rétrospective. Le territoire qui appartenait à l'Etat polonais pendant plus de mille ans, fut partagé entre trois puissances, qui lui imposèrent leurs gouvernements et leurs lois. Cette incorporation a pu se refléter dans l'influence exercée par la civilisation différente des Etats co-partageants (la Russie, la Prusse et l'Autriche). La mesure de cette influence aussi bien que de la stabilité des éléments nationaux qui composent la Pologne, trouve son expression dans la population et dans ses changements.

Mon étude embrasse une période de cent ans (1816—1914), c'est-à-dire, depuis le Congrès de Vienne, jusqu'à la guerre mondiale qui aboutit à restaurer la Pologne comme Etat indépendant.

La superficie et les frontières des trois parties de la Pologne n'ont pas changé durant ces cent années de partage, à l'exclusion de la ville libre de Cracovie, incorporée au territoire de la Galicie en 1846.

La même constitution ethnique caractérise la population de chaque partie de la Pologne.

La Galicie (Pologne ex-autrichienne) est habitée par les polonais, les ruthènes et les juifs. La religion y est d'un caractère plus stable que la nationalité, de sorte qu'on peut presque identifier la religion catholique romaine avec la nationalité polonaise ainsi que le rite gréco-catholique avec les ruthènes (ukraïniens). Etant donné que la statistique autrichienne n'admettait pas l'existence de la nationalité juive, les juifs disparaissent comme nationalité, s'affiliant aux polonais, aux allemands et rarement aux ruthènes. La division ethnique de la population apparait donc dans les tables de langues et de religion.

Deux langues (polonaise et ruthène) et trois religions: catholicisme de rite latin et de rite grec, et judaïsme caractérisent la population dans la seconde moitié de l'époque susmentionnée.

Les recensements de la première partie du XIX-e siècle ne distinguent pas la nationalité. L'histoire nous dit pourtant, que la population ruthène était autochtone en Galicie Orientale (Ruthénie Rouge); quant aux juifs, ils apparaissent à chaque époque de l'histoire de la Pologne.

La Pologne ex-prussienne (Prusse Occidentale, duché de Poznanie, Silésie) comprend l'élément ethnique polonais le plus pur. La colonisation allemande introduite sous toutes les formes possibles (immigration de l'élément marchand dans les villes, expropriation régulière par le gouvernement et vente des biens par les grands propriétaires fonciers, suprématie économique des

allemands, émigration de l'élément polonais dans les provinces agraires et industrielles de la Prusse) a réduit l'élément polonais, qui n'atteint pas son accroissement naturel dans les provinces polonaises, en formant seulement des îlots polonais en Westphalie et en Rhénanie. La Silésie fut germanisée durant des siècles.

Cette invasion eut pour résultat un accroissement rapide de l'élément germanique, qui se montait en 1910 dans toutes les provinces précitées à 5689 milles, tandis que l'élément polonais n'était que de 3236 milles. Les juifs atteignaient le nombre de 85000.

Le recensement de 1910 accuse pour toute le Prusse 4 millions (4.014.221) de polonais ce qui équivaut à 10,2% de la population totale. Le nombre des polonais s'accroît pendant les 20 dernières années presque d'un million (988 $\frac{1}{2}$ mille), c'est-à-dire de 25%, tandis que la population allemande gagne 34.3%.

Dans la Pologne du Congrès nous rencontrons comme minorités nationales des russes, des allemands et des juifs. L'unique recensement (russe) d'avant-guerre (1897) démontre 73.8% polonais et 13.6% juifs. Parmi les autres nationalités les allemands donnent le chiffre le plus fort, les russes ne sont qu'au nombre de 267 milles. Mais le tableau de la configuration ethnique devient plus complet, si l'on classe la population d'après le culte.

La constitution ethnique des trois parties de la Pologne dénote donc des différences considérables, mais en même temps la continuité des formes d'avant les partages. L'affluence des russes dans la Pologne du Congrès ne fut que faible. Le „Drang nach Osten“ dans la Pologne prussienne, poursuivi systématiquement pendant plus d'un siècle et surtout au courant des trente dernières années, lui donna l'aspect d'un pays à deux nationalités (polonaise et allemande). En Galicie la bureaucratie allemande s'assimilait et se polonisait.

La différence des conditions économiques ne pouvait manquer d'exercer son influence. C'est ainsi que le Royaume du Congrès traversa une période d'épanouissement économique et industriel adapté aux marchés orientaux. La grande industrie fit apparaître un grand nombre d'ouvriers industriels (400 milles en 1900).

La réforme agraire qui, tout en donnant la liberté aux paysans, ne leur assurait pas la propriété de la terre, eut pour résultat plus de 1.4 millions des villageois sans terre¹⁾. Ces masses prolé-

¹⁾ En 1901 la statistique démontre 1.220.333 villageois et 211.746 habitants de petites villes au caractère semi-agraire, qui ne possèdent aucune propriété foncière.

tarisées donnèrent non seulement de la main d'oeuvre à bon marché, mais aussi des naissances prolifiques et un rapide accroissement de la population.

Un autre centre de ces naissances est constitué par *la Haute Silésie* avec ses mines, ses usines et ses nombreuses familles de mineurs. Les femmes n'y travaillent pas, elles font des enfants.

Les autres provinces de la Pologne ex-prussienne ont un caractère agraire favorisé par la politique du gouvernement, qui poursuivait le but de soutenir à l'est de l'Empire des provinces agraires pourvoyant de leurs produits la population urbaine et les centres industrialisés.

En Galicie le manque de grandes villes et l'industrialisation attardée du pays²⁾ ont condamné la campagne à se suffire. Le morcellement de la terre, la misère des masses, amènent une certaine inertie de la vie économique, qui se manifeste aussi bien dans la sphère des grands propriétaires, que parmi des propriétés naines. L'accroissement de la population est rapide, mais le degré d'aisance est moindre que dans les autres parties de la Pologne.

Cette esquisse rapide des conditions qui purent avoir quelque influence sur le développement de la population dans chaque partie de la Pologne, devrait être complétée l'examen des divers systèmes du droit familial et héréditaire, ce qui exige une étude à part et sera pris en considération ailleurs.

Le droit de mariage était égal pour chaque culte particulier et dans toutes les provinces; mais il a été modifié en Pologne ex-prussienne par la loi de 1836 sur les mariages civils. La Pologne du Congrès a conservé les règles du Code Napoléon. En Galicie, le droit civil autrichien, de 1811, est obligatoire pendant toute la période en question.

Pour préciser l'évolution de la population au cours du XIX-e siècle, il faut utiliser les dénombrements et les recensements organisés dans les trois parties de la Pologne.

En *Pologne ex-russe* il n'y a eu qu'un seul recensement, notamment en 1897, sur le territoire de l'Empire russe tout entier. Mais le Royaume du Congrès a entrepris plusieurs dénombrements démographiques, rassemblés par Rodecki pour les années 1816 – 1830. Nous avons aussi des évidences d'estimations démographiques, dans

²⁾ La grande industrie se développe seulement vers le XX-e siècle. La guerre mondiale l'arrête et la ruine.

les calendriers astronomiques dressés par Wolski et utilisés plus tard par Załęski et Grabowski. Un Comité Statistique Officiel à Varsovie fait des calculs statistiques et des dénombrements de la population jusqu'à 1913, en publiant 40 volumes intitulés: „Travaux du Comité statistique de Varsovie“.

Les denombrements de la population en Galicie (Pologne ex-autrichienne), commencent en 1829, c'est-à-dire depuis l'organisation de l'office statistique à Vienne par Baldacci. Les décrets de Joseph II et de François I qui désiraient recenser la population de toutes les parties de l'Empire, ne furent pas exécutés. Ce n'est que Charles Czoernig devenu chef du bureau respectif en 1840, qui entreprend des observations scientifiques sur la statistique en général et travaille à la démographie de l'Autriche. Nous possédons donc pour *la Galicie* des tableaux statistiques depuis 1829. De 1849 jusqu'à 1869 le dénombrement de la population a lieu tous les ans³⁾, pour les années 1828—1848, à l'exclusion de Cracovie (république indépendante 1815—1846) qui tenait une statistique à part.

Les recensements de la population de l'Autriche commencent en 1857 et sont effectués régulièrement tous les dix ans, de 1880 à 1910. La Galicie y est comprise et les dénombrements du pays sont confiés au Bureau Central Statistique de Lwów qui publie des informations périodiques et des annuaires.

Le gouvernement *prussien* entreprend dès 1815 la tâche de recenser les habitants du territoire Occidentale qui lui a été décerné par le Congrès de Vienne, c'est-à-dire de la Posnanie et de la Prusse. Les publications portent le nom de Statistische Tabellen et de Bevölkerunglisten. Elles embrassent le nombre des habitants et le mouvement de la population.

En 1861 commencent des recensements de toute la population prussienne en tenant compte des différences de langue. Le partage par catégories de culte est introduit en 1815, c'est-à-dire depuis le commencement.

A partir de 1880 la Prusse englobée dans le Reich Allemand, en qualité d'un Etat du Bundesstaat, publie les résultats des recensements tous les 5 ans (depuis 1895). Les annuaires statistiques pour la Prusse spécifient la population par districts gouvernementaux (Regierungsbezirke).

³⁾ Nos chiffres présentent les nombres d'habitants pour la Galicie et l'ex-république de Cracovie.

I. Royaume du Congrès (Pologne ex-russe)

Population—Sexe—Culte et Nationalité.

Années	Popula- tion en 1000	Habitants par km ²	Femmes p. 1000 hommes	Cultes par 100 habitants				Nationalités pour 100 habitants						
				Cath.- Rom.	Gréco- Cathol. (Ortho- doxes)	Mosaïques	Évangé- liques	Polonais	Russes	Juifs	Alle- mands			
1815	3200	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1830	3998	31	—	84.0 ¹⁾	2.2	—	9.3	4.4	—	—	—	—	—	—
1840	4488	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1850	4811	38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1860	4840	46	—	76.3 ²⁾	4.7	13.1	13.1	5.9	—	—	—	—	—	—
1870	5834	48	—	76.3	4.7	13.5	13.5	5.4	—	64.9 ³⁾	11.3	13.0	5.4	—
1880	6966	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1890	8189	64	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1897 a)	9149	72	1047	74.3	7.2	14.0	14.0	4.4	—	73.7	4.6 ⁶⁾	13.7	4.4	—
1900	9669	76	—	75.1 ³⁾	5.1	14.5	14.5	5.2	—	—	—	—	—	—
1910	11522	90	1039	76.0 ⁴⁾	4	14.6	14.6	5.3	—	—	—	—	—	—
1913	12119	95	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

a) Les dates du recensement sont tout à fait arbitraires; nous les donnons rectifiées par St. Szulc: Appréciation des données statistiques, Varsovie 1920.

¹⁾ En 1827. ²⁾ en 1863. ³⁾ en 1905. ⁴⁾ y compris la secte des Mariavites. ⁵⁾ Année 1866. ⁶⁾ Les groupes russes ne sont pas différenciés. Les grands-russes font 1.09% et les ruthènes et blanc-ruthènes 3.5% de la population totale.

II. Galicie (Pologne ex-autrichienne)

Population—Sexe—Culte et Nationalité.

Années	Population en 1000	Habitants par km ²	Femmes par 1000 h.	Cultes par 100 habitants				Nationalités p. 100 habitants			
				Cath.-Rom.	Gréco-Cath.	Mosaïques	Evangé-liques	Polonais	Ruthènes	Alle-mands	
1827	4073	51.8	1049 ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
1837	4204	54.9	1053	—	—	—	—	—	—	—	—
1846	4734	60.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1850	4555	58.2	1063	45.4	46.7	6.9	1.0	—	—	—	—
1869	5445	69	1026	46.08	42.5	10.6	0.7	—	—	—	—
1880	5959	76	1031	45.4	42.2	11.5	—	—	—	—	—
1890	6607	84	1027	45.0	42.2	11.6	0.7	53.3	43.1	3.4	—
1900	7316	93	1022	45.7	41.9	11.2	—	—	—	—	—
1910	8029	102	1038	46.5	42.08	10.8	0.5	58.5	40.2	1.1	—

1) Le sexe est calculé en 1830 et 1840.

III. P o l o g n e e x - p r u s s i e n n e

Population. Nationalité.

Années	Grand Duché de Poznań		Prusse Occidentale (Poméranie)		Duché d'Opole (Silésie)		Etat Prussien		Grand Duché de Poznań		Prusse Occidentale		Duché d'Opole	
	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²	Population en 1000	Habitants p. km ²
1816	820	28.3	571	22.4	525	40.3	10349	29.7	—	—	—	—	—	—
1831	1056	36.9	782	34.5	730	56.1	13039	37.2	—	—	—	—	—	—
1840	1234	42.6	916	39.5	906	69.6	14928	42.7	—	—	—	—	—	—
1849	1352	46.6	1028	40.0	966	74.3	16331	46.7	—	—	—	—	—	—
1861	1485	51.2	1188	46.7	1138	87.5	18491	52.6	—	—	—	—	—	—
1871	1584	48.6	1315	51.6	1310	100.7	24640	70.5	—	—	—	—	—	—
1880	1703	50.6	1406	55.1	1441	110.8	27279	78.1	—	—	—	—	—	—
1890	1752	60.5	1434	56.2	1578	121.4	29955	85.9	—	—	—	—	—	—
1895	1829	63.1	1494	58.6	1710	131.5	31855	91.0	—	—	—	—	—	—
1900	1887	65.1	1564	61.2	1868	143.6	34472	98.7	1182	805	367	1067	1120	684
1905	1987	68.6	1642	64.3	2036	156.6	37293	107.8	1216	761	382	1062	1214	757
1910	2099	72.5	1703	66.9	2208	169.8	40165	115.3	1291	807	367	1098	1258	884

La différence entre l'accroissement de la population et sa densité dans les provinces issues des partages de la Pologne, ressort des tables I, II et III.

La Pologne du Congrès (table I) démontre un accroissement de population de 150,4% pour la période entière, c'est-à-dire, que la population a augmenté 2 fois et demi au cours d'un siècle. Le niveau de l'accroissement est assez bas entre 1815 et 1860 (51%) et par contre formidable de 1861 à 1913 (278%). La première période se ressent des guerres Napoléoniennes, de la guerre de 1830/31 et des répressions survenues après la chute de l'insurrection. La seconde est favorablement influencée par l'accès au marché russe et à ceux d'Asie. L'insurrection de 1863 ne se reflète pas dans le chiffre de la population. L'émigration transatlantique enlève quelques centaines de milliers d'habitants. L'exode européen se dirige vers l'Allemagne, mais les émigrants reviennent en Pologne en raison de la loi prussienne, qui exigeait le départ de tout émigré polonais avant le 15 décembre de chaque année.

En Galicie l'accroissement de la population au cours de 83 années atteint 90,7%. On peut donc estimer que la population double tous les cent ans. La période de 1827 à 1850 donne un accroissement de 11,8%. Les famines qui se répètent de 1830 à 1833 et la révolution paysanne en 1846 abaissent le niveau de la population. Les 60 années qui suivent, accusent un accroissement considérable de 76,5% bien que la Galicie traitée par l'Autriche en colonie agricole, retardée dans les progrès de son industrialisation, demeure la partie la plus pauvre de la Pologne.

Pour la Pologne ex-prussienne il faut examiner séparément le district de la Silésie d'Opole et les provinces à caractère en majeure partie agraire (Posnanie et Prusse Occidentale).

La Silésie fortement industrialisée, accuse un accroissement rapide de la population qui augmenta dans cette période (1816—1910) de 306%. La population s'est donc accrue plus que du quadruple en moins d'un siècle. L'accroissement présente une différence considérable entre la première partie de cette époque (1816—1861 accroissement de 116,7%) et la seconde (1861—1910—accroissement de 85,2%) bien que la première soit de 5 ans plus courte que la seconde.

Les provinces semi-agraires de la Pologne prussienne accusent aussi un accroissement marquant. Durant la période toute entière de 95 ans la population croît de 173,3%: les chiffres respectifs donnent pour la première période (1816—1861) 92,1% et pour la

seconde (1861—1910) 42,2⁰/₀. La baisse de l'accroissement doit être attribuée en premier lieu à l'émigration transocéanique (en 1878 et 1885), qui a enlevé des millions d'émigrés à l'Allemagne et des centaines de milliers aux provinces polonaises. Les années suivantes démontrent un exode considérable vers les autres provinces du Reich, et notamment le Brandebourg, la Rhénanie et la Westphalie. L'accroissement naturel surpasse l'accroissement total. D'après le calcul du prof. Buzek, la Prusse Occidentale a perdu 447 milles et la Posnanie 697 milles habitants.

Les provinces polonaises de la Prusse dénotent un accroissement inférieur à celui du pays tout entier. La population totale de la Prusse est presque quadruplée. Celle de la Posnanie croît 2 fois et demi, celle de la Poméranie polonaise est triplée. Cet accroissement est considérable, mais ne répond pas au degré de prolificité de la population polonaise, toujours supérieur à celui de la population allemande. Le phénomène des pertes par émigration, cette fois surtout transocéanique, se répète en Galicie.

La comparaison de l'accroissement total et de l'accroissement naturel de la population, démontre une perte de 858 milles au cours des trente dernières années.

Accroissement en 1000.

	Total	Naturel	Emigrés
1881—1890	643	710	67
1891—1900	708	1011	303
1901—1910	710	1198	488

Pour le Royaume du Congrès le calcul n'est pas possible, vu les lacunes que présente la statistique du mouvement de la population.

Je résume les observations formulées dans cette étude et que je n'ai pu exposer que très superficiellement, vu les limites fixées à nos communications.

1) La population de toutes les parties de la Pologne a donné des preuves de sa force vitale par un fort accroissement.

2) Cet accroissement a été le plus intense dans les provinces les plus industrialisées (Silésie et Royaume du Congrès).

3) Il a été considérable dans les provinces semi-agricoles de la Prusse.

4) L'accroissement le plus faible est noté en Galicie, vu le mauvais état économique de ce pays.

5) Dans toutes les parties de la Pologne l'accroissement total a été restreint par l'émigration ou l'exode vers les autres parties des Etats co-partageants.

6) Malgré les conditions politiques affaiblissant les forces innées de la population, surtout de l'élément national polonais, cet élément a partout grandi en nombres absolu et relatif.

7) La dépendance politique s'est manifestée: a) dans l'état économique du pays, en forçant la population à émigrer vers les autres parties de l'État (Pologne ex-prussienne); b) dans l'intensité de l'émigration transocéanique (Galicie, Pologne ex-prussienne).

L'analyse du mouvement de la population sera en état de compléter ces observations et de spécifier l'influence des facteurs: ethnique, économique et social.





DRUK M. GARASIŃSKI, WARSZAWA, BRACKA 20.